

MONDELANGE

Tableau des servitudes d'utilité publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT SUR LE PLU	SERVICE RESPONSABLE
EL3	Servitudes de halage et de marche pied	Articles 15,16 et 28 du Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure	Décret n° 56.1033 du 13.10.1956 modifié par la loi n° 64.1245 du 16.12.1964	Service de la Navigation du Nord – Est 28, boulevard Albert 1 ^{er} Case officielle n°62 54036 NANCY Cédex
EL7	Servitudes d'alignement.	Edit du 16.12.1607 confirmé par arrêté du Conseil du Roi du 27.02.1765.Loi du 16.09.1805, Décret n° 62-1245 du 20 OCTOBRE 1962 (R.N), Décret du 25.10.1938 modifié par décret n° 61-231 du 6 Mars 1961 (R.D), Décret n° 64-262 du 14 mars 1964 (V.C)	RD 8 du PK 4,112 au PK 4,953 approuvé le 22/7/1915. RD 8 du PK 5,84 au PK 6,400 approuvé le 11/8/1888. RD 10 du PK 1,771 à 1,455 approuvé le 22/7/1915.	Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision de THIONVILLE-OUEST 15, rue des Corporations, B.P. 80339 57125 THIONVILLE CEDEX
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925. Art. 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 juin 1970.	Lignes 63KV MONDELANGE – St HUBERT, MONDELANGE – St JULIEN	EDF – Réseau de Transport d'Electricité Est, G.E.T.-Lorraine 12, rue des Feivres, B.P. 35120, 57073 METZ CEDEX 3
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925. Art. 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 juin 1970.	Lignes 225 KV AMNEVILLE- RICHEMONT, AMNEVILLE- MONTOIS Lignes 63 KV RICHEMONT-SAFE 1, RICHEMONT – SAFE 2.	EDF – Réseau de Transport d'Electricité Est, G.E.T.-Lorraine 12, rue des Feivres, B.P. 35120, 57073 METZ CEDEX 3
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925. Art. 35 de la loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 juin 1970.	Ligne MT 20 KV	EDF – GDF – Services Metz – Lorraine Allée Philippe LEBON 57954 MONTIGNY-LES-METZ Cedex

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT SUR LE PLU	SERVICE RESPONSABLE
INFO 0	Canalisations AIR LIQUIDE		POUR INFORMATION	Société l' Air Liquide Centrale de RICHEMONT Service canalisations 57270 RICHEMONT
PPRI	.Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels (PPR) - inondations	Périmètre institué en application de la loi n° 95-101 du 02.02.1995 et du décret n° 95 – 1089 du 05.10.1995 qui abroge l'article R 111.3 du Code de l'urbanisme.	Arrêté préfectoral du 24/11/2005. Le dossier PPR comporte un règlement, un rapport de présentation et un document graphique.	Direction Départementale de l' Equipement SAH – Urbanisme des risques et environnement 17, Quai Paul WILTZER BP 31035 57036 METZ CEDEX 1
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Article L 54 à L 56-1 et R 21 à R 26 du Code des PTT (loi n°90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	L.H CATTENOM – SCY CHAZELLES	Direction régionale de France Télécom 103, rue aux arènes – BP 9019 57037 METZ CEDEX 1
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n°96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	Câble N°154 METZ – Luxembourg Câble n° 471 METZ – THIONVILLE	France Télécom – Département Optique et Hertzien 3, rue de la Moselotte – BP 1059 54522 LAXOU CEDEX

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT SUR LE PLU	SERVICE RESPONSABLE
T1	Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer	Loi du 15.07.1845 sur la Police des Chemins de fer. Article 6 du Décret du 30.10.1935 modifié par la loi du 27.10.1942 (servitudes de visibilité sur les voies publiques et les croisements à niveau) notice explicative : pour le rapport PLU de servitudes		SNCF – Région de METZ-NANCY Agence immobilière régionale 14, Viaduc J.F KENNEDY 54052 NANCY CEDEX
T7	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Articles R.244.1 et D.244.1 à D.244.4 du Code de l'aviation civile (Plan circulaire horizontal de rayon 24 Km centré sur l'aérodrome).	Aérodrome de METZ FRESCATY	Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY